



Foyer Culture et Loisirs

60 Avenue Jean Mermoz
16340 L'ISLE D'ESPAGNAC
☎ 09.64.20.93.09

www.fcl.asso.fr

permanence@fcl.asso.fr

Procès-verbal du Conseil d'Administration du 09 décembre 2010

Le jeudi 09 décembre 2010, le Conseil d'Administration du Foyer Culture et Loisirs de l'Isle d'Espagnac s'est réuni au siège social de l'association sur la convocation du Président.

Etaient présents :

Mme Paulette ABONNEAU
M. Yves ACHER
Mme Françoise ALLUAUME
Mme Françoise ANCELIN
Mme Monique DESMAISON
M. Jean-Claude BELOT (représentant Mairie)
Mme Chantal DORAIN
M. Bernard FENDRICH
Mme Christiane FENDRICH
Mme Nicole GUIBRETEAU
Mme Claudine LAFFONT
Mme Annie LAROCHE
M. Paul LAROCHE
M. Françoise MORLIERE
M. Patrick PAGNOUX
Mme Bernadette PRADIER

Etaient excusés :

Melle Anne Marie BENAITEAU
M. Olivier RIVIERES (représentant Mairie)

Le Conseil d'Administration était présidé par M. Patrick PAGNOUX en qualité de Président de l'association. Il était assisté d'une secrétaire de séance, Mme Françoise ALLUAUME, Secrétaire de l'association.

Plus de la moitié des administrateurs étant présents, le Conseil d'Administration a donc pu valablement délibéré conformément à l'article 13 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Approbation du procès-verbal de la réunion précédente
- Renouvellement du Conseil d'Administration
- Point sur les adhésions
- Point sur les comptes
- Question diverses

Approbation du procès-verbal de la réunion précédente

Après lecture par la Secrétaire, le procès-verbal du Conseil d'Administration du 28 septembre 2010 est approuvé à l'unanimité.

Renouvellement du Conseil d'Administration

Administrateurs renouvelables : AM Benaiteau, M Desmaison, B Fendrich, P Laroche, F Morlière, B Pradier.

Tous demandent leur renouvellement.

P Pagnoux demande quel jour est le plus judicieux pour la tenue du conseil d'administration, en tenant compte des activités des uns et des autres : après un rapide sondage, il s'avère que le mardi ou le jeudi (en alternance) convient le mieux.

Point sur les adhésions

Pour le moment 536 adhérents. En PJ, le tableau des adhésions.

On constate une augmentation des adhésions(+37) malgré la disparition de la gym mémoire, compensée par l'ouverture de l'atelier d'anglais et d'une deuxième année de danse de salon.

Point sur les comptes

→ En comptant les subventions du Conseil Régional, le FCL devrait être bénéficiaire cette année (+4000€). L'an dernier, nous étions déficitaires de la même somme.

On devrait donc être largement au dessus de l'équilibre, même en reportant les subventions régions sur plusieurs années (7000 €cette année).

A notre avantage : l'augmentation du nombre d'adhérents, les plus gros investissements matériels ont été faits (four par exemple) malgré quelques dépenses imprévues (imprimante laser couleur).

De plus, la modification du statut des professeurs indépendants permet de maîtriser les adhésions tout en les déchargeant du travail de relance .

Tout cela sera détaillé au CA de janvier avec l'assemblée générale. L'idéal serait d'avoir comme bénéfice le montant de la subvention de la région cette année.

→ Investissements demandés :

-chorale : 35 classeurs pour les partitions des choristes+cassettes audio.

-danse modern'jazz : 150€pour accessoires (cerceaux)

-poterie : élément de rangement mural (33€)

-théâtre : 450 €(achat d'accessoires de scène, maquillage,location costumes).

-musique:

Un chariot pour déplacer le piano dans les locaux du FCL .Manu dispose d'un système similaire qu'il peut prêter (usage limité pour les auditions de piano).

Une sono pour amplifier le synthé. Manu propose plutôt d'acheter une petite sono polyvalente, qui pourrait servir à d'autres occasions. Budget à définir (prévision aux alentours de 1000 €).

Questions diverses

→ P Pagnoux revient sur la conférence « la place de la batterie dans le jazz », très intéressante, d'un très bon niveau mais devant un public restreint (une vingtaine de personnes) .Paul suggère pour ses prochaines interventions de les placer le vendredi plutôt que le samedi. Deux propositions à planifier l'an prochain : le blues et le latino jazz. Il sera nécessaire d'insister sur la communication (privilégier la distribution de flyers).

→ P. Pagnoux rend compte de sa rencontre, accompagné d'Annie Laroche avec le correspondant Charente libre de l'Isle d'Espagnac, Jean Lasaires. L'article est visible sur son blog et devrait paraître bientôt dans CL. Il a promis d'être plus présent sur notre commune.

→ Télèthon : 40 % en moins sur la collecte de dons par rapport à l'an dernier. La participation du FCL a été limitée (dictée et loterie)car on a eu du mal à trouver sa place dans l'organisation cette année. Annie Laroche fait remarquer que ce genre de manifestation doit se préparer bien avant dans l'année .Le mauvais temps n'a rien arrangé.

→ Gala de fin d'année le 18 juin à 20 h 30.Thème : la chanson française d'hier à aujourd'hui.

→ Chorale et cordes le dimanche 12 décembre à la maison de retraite des Écureuils et concert le dimanche 12 janvier à la chapelle des Écureuils.

➔ Compte rendu de l'entretien de P Pagnoux avec M le Maire :

-location des salles communales : aujourd'hui, rien n'est défini.

M le Maire souhaite une coordination des associations pour la répartition des manifestations, validée ensuite par la municipalité pour accorder la gratuité.

M. Belot précise que les difficultés proviennent du fait que le règlement actuel a été voté en conseil municipal. Pour l'abroger une délibération du Conseil Municipal est nécessaire. Il faudra donc rediscuter au coup par coup de la gratuité supplémentaire pour le FCL pendant un certain temps.

➔ Médiathèque :

-Patrick Pagnoux a fait part à M le Maire d'un certain manque d'information depuis quelques mois. Aujourd'hui, M Burlier l'a recontacté pour organiser une réunion à ce sujet. Ressouder les relations entre les responsables de la médiathèque et les bénévoles est urgent.

P Pagnoux insiste sur la nécessité de conserver les goûters contes afin d'amener les enfants et leur famille à la lecture.

➔ Salles Georges Brassens : le projet de réoccupation des salles n'est pas encore fixé : les salles du bas seraient reprises par la mairie. Le FCL émet le souhait de garder les salles du haut à sa disposition pour les cours de batterie.

➔ Le déménagement des livres du FCL est prévu le 6 janvier vers la médiathèque.

➔ Travaux extérieurs : P .Pagnoux fait part de sa satisfaction des aménagements extérieurs mais déplore là encore le manque de communication des services municipaux: aucune information préalable n'ayant été faite au FCL.

M. Belot promet que cette situation ne se reproduira plus car observation en a été faite au directeur des services techniques. Il informe d'autre part que l'entrée du FCL doit être mise aux normes « handicap »et il est envisagé de construire une rampe d'accès pour l'escalier d'entrée, ce qui explique pourquoi les travaux ne sont pas finis devant l'entrée.

➔ P Pagnoux demande si des plantations sont prévues. M. Belot indique qu'il n'a pas la réponse à cette question et qu'il va se renseigner.

➔ Subvention municipale : M le maire a indiqué qu'elle devrait se maintenir. P Pagnoux reconnaît l'effort de la municipalité en ce sens.

En résumé, l'entretien avec M le Maire a été intéressant et constructif ; P. Pagnoux a senti le maire à l'écoute de nos préoccupations.

P. Pagnoux demande en conclusion aux responsables de section de réfléchir d'ores et déjà à la manière de s'engager au niveau du périscolaire.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance a été levée à 22h30.

Le Président de séance

Le Secrétaire de séance